

ANNEXE IV

INTERDICTION D'EFFECTUER UN VIRAGE À DROITE AU FEU ROUGE RÉSEAU ARTÉRIEL À L'ÉCHELLE DE L'AGGLOMÉRATION

ARRONDISSEMENT DE LA CITÉ - LIMOILLOU		
Intersection	Approche	Période d'interdiction
1 ^{re} Avenue / 10 ^e Rue / Jacques-Cartier, rue	nord	De 7 heures à 22 heures
1 ^{re} Avenue / 13 ^e Rue / Royal-Roussillon, rue	sud	De 7 heures à 22 heures
1 ^{re} Avenue / 18 ^e Rue / Eugène-Lamontagne, avenue	nord	En tout temps
	sud	En tout temps
	est	En tout temps
	ouest	En tout temps
1 ^{re} Avenue / 24 ^e Rue	nord	En tout temps
	sud	En tout temps
1 ^{re} Avenue / Alliés, boulevard des	nord	En tout temps
	sud	En tout temps
1 ^{re} Avenue / Benoît-XV, boulevard / De L'Espinay, rue	nord	De 7 heures à 16 heures, du lundi au vendredi
1 ^{re} Avenue / Chênes Est, rue des / Chênes Ouest, rue des	nord	En tout temps
	sud	En tout temps
1 ^{re} Avenue / Godbout, rue / Ormes, rue des	nord	En tout temps
	sud	En tout temps
1 ^{re} Avenue / Lilas Est, rue des / Lilas Ouest, rue des	nord	En tout temps
	sud	En tout temps
1 ^{re} Avenue / Peupliers Est, rue des / Peupliers Ouest, rue des	nord	De 7 heures à 22 heures
	sud	En tout temps
18 ^e Rue / 3 ^e Avenue / Benoît-XV, boulevard	est	De 7 heures à 22 heures
	ouest	En tout temps

ANNEXE IV

INTERDICTION D'EFFECTUER UN VIRAGE À DROITE AU FEU ROUGE RÉSEAU ARTÉRIEL À L'ÉCHELLE DE L'AGGLOMÉRATION

ARRONDISSEMENT DE LA CITÉ - LIMOILLOU		
Intersection	Approche	Période d'interdiction
18 ^e Rue / 4 ^e Avenue	est	De 7 heures à 22 heures
	ouest	De 7 heures à 22 heures
18 ^e Rue / 8 ^e Avenue	est	En tout temps
	ouest	En tout temps
18 ^e Rue / Bergemont, avenue	est	De 7 heures à 22 heures
	ouest	De 7 heures à 16 heures, du lundi au vendredi
18 ^e Rue / Champfleury, avenue	ouest	En tout temps
18 ^e Rue / De Vitré, avenue	ouest	En tout temps
18 ^e Rue / Maufils, avenue	ouest	En tout temps
18 ^e Rue / McGowan, rue	ouest	En tout temps
Abraham, côte d'/ Couronne, rue de la / De Saint-Vallier Est, rue	est	En tout temps
Abraham, côte d'/ Sainte-Geneviève, côte	ouest	En tout temps
Canardière, chemin de la / 18 ^e Rue	nord	En tout temps
	est	En tout temps
	ouest	En tout temps
Canardière, chemin de la / Bardy, avenue	est	De 7 heures à 22 heures
	ouest	De 7 heures à 22 heures
Canardière, chemin de la / Capricieuse, avenue de la / Accès privé	sud	En tout temps
	est	En tout temps
	ouest	En tout temps
Canardière, chemin de la / Capucins, boulevard des / Accès privé	sud	En tout temps
	est	En tout temps

ANNEXE IV

INTERDICTION D'EFFECTUER UN VIRAGE À DROITE AU FEU ROUGE RÉSEAU ARTÉRIEL À L'ÉCHELLE DE L'AGGLOMÉRATION

ARRONDISSEMENT DE LA CITÉ - LIMOILLOU		
Intersection	Approche	Période d'interdiction
Canardière, chemin de la / Champfleury, avenue	est	En tout temps
	ouest	En tout temps
Canardière, chemin de la / De La Ronde, avenue	est	En tout temps
	ouest	En tout temps
Canardière, chemin de la / De Vitré, avenue	est	En tout temps
	ouest	En tout temps
Canardière, chemin de la / D'Estimauville, avenue	nord	En tout temps
	sud	De 7 heures à 22 heures
	est	De 7 heures à 22 heures
	ouest	De 7 heures à 22 heures
Canardière, chemin de la / Montmorency, boulevard	ouest	En tout temps
Capucins, boulevard des / Accès privé (Papiers White Birch) / Voie de desserte	sud	En tout temps
Champlain, boulevard / Accès privé (stationnement de la Garde côtière)	ouest	De 7 heures à 22 heures, de mai à octobre
Champlain, boulevard / Cap-Diamant, rue du (privée)	ouest	De 7 heures à 22 heures, de mai à octobre
Champlain, boulevard / Nouvelle-France, rue de la (privée)	ouest	De 7 heures à 22 heures, de mai à octobre
Champlain, boulevard / Sapeurs, rue des / Accès privé (stationnement)	ouest	De 7 heures à 22 heures, de mai à octobre
Charest Est, boulevard / Caron, rue	est	En tout temps
Charest Est, boulevard / Charest Ouest, boulevard / Langelier, boulevard	est	En tout temps
	ouest	En tout temps
Charest Est, boulevard / Couronne, rue de la	sud	De 7 heures à 22 heures
	est	De 7 heures à 22 heures

ANNEXE IV

INTERDICTION D'EFFECTUER UN VIRAGE À DROITE AU FEU ROUGE RÉSEAU ARTÉRIEL À L'ÉCHELLE DE L'AGGLOMÉRATION

ARRONDISSEMENT DE LA CITÉ - LIMOILOU		
Intersection	Approche	Période d'interdiction
Charest Est, boulevard / Dorchester, rue	nord	En tout temps
	ouest	En tout temps
Charest Est, boulevard / Pont, rue du	est	En tout temps
	ouest	En tout temps
Charest Ouest, boulevard / Aqueduc, rue de l'	ouest	En tout temps
Charest Ouest, boulevard / Marie-de-l'Incarnation, rue	nord	En tout temps
	sud	En tout temps
	est	De 7 heures à 22 heures
	ouest	De 7 heures à 22 heures
Charest Ouest, boulevard / Montmagny, rue	ouest	En tout temps
Charest Ouest, boulevard / Saint-Sacrement, avenue	sud	De 7 heures à 22 heures
	est	De 7 heures à 22 heures
Charest Ouest, boulevard / Victoria, rue	est	De 7 heures à 16 heures, du lundi au vendredi
Couronne, rue de la / Prince-Édouard, rue du	sud	En tout temps
Couronne, rue de la / Roi, rue du	sud	De 7 heures à 22 heures
Couronne, rue de la / Saint-Joseph Est, rue	sud	De 7 heures à 22 heures
Dalhousie, rue / Marché-Finlay, rue du	nord	De 7 heures à 22 heures
Dalhousie, rue / Musée-de-la-Civilisation, lien piétonnier	sud	En tout temps
Dalhousie, rue / Montagne, côte de la	nord	En tout temps
Dalhousie, rue / Saint-André, quai / Accès privés	ouest	En tout temps
	sud	En tout temps

ANNEXE IV

INTERDICTION D'EFFECTUER UN VIRAGE À DROITE AU FEU ROUGE RÉSEAU ARTÉRIEL À L'ÉCHELLE DE L'AGGLOMÉRATION

ARRONDISSEMENT DE LA CITÉ - LIMOILLOU		
Intersection	Approche	Période d'interdiction
D'Estimauville, Avenue / Sainte-Anne, Boulevard	nord	En tout temps
	ouest	En tout temps
Dorchester, rue / Prince-Édouard, rue du	nord	En tout temps
Dorchester, rue / Saint-Joseph Est, rue	nord	En tout temps
Eugène-Lamontagne, avenue / D'Assise, avenue	est	En tout temps
	ouest	De 7 heures à 22 heures
Eugène-Lamontagne, avenue / Jalobert, rue / De Lanaudière, rue	est	De 7 heures à 16 heures, du lundi au vendredi
Grande Allée Est / Claire-Fontaine, rue de / Taché, avenue	est	En tout temps
	ouest	En tout temps
Grande Allée Est / De Senezergues, rue / Général-De Montcalm, cours du	est	En tout temps
Grande Allée Est / George-V Est, place / Parlementaires, rue des	est	De 7 heures à 22 heures
Grande Allée Est / George-V Ouest, place / D'Artigny, rue	ouest	De 7 heures à 22 heures
Grande Allée Est / Honoré-Mercier, avenue	nord	En tout temps
Grande Allée Ouest / Belvédère, avenue	est	En tout temps
Grande Allée Ouest / Cartier, avenue	est	De 7 heures à 22 heures
Grande Allée Ouest / De Bougainville, avenue / Montcalm, avenue (privée)	est	En tout temps
	sud	En tout temps
	ouest	De 7 heures à 22 heures
Grande Allée Ouest / Mérici, avenue de / Vauquelin, avenue	est	En tout temps
	ouest	En tout temps
Grande Allée Ouest / Parc, avenue du	est	De 7 heures à 22 heures

ANNEXE IV

INTERDICTION D'EFFECTUER UN VIRAGE À DROITE AU FEU ROUGE RÉSEAU ARTÉRIEL À L'ÉCHELLE DE L'AGGLOMÉRATION

ARRONDISSEMENT DE LA CITÉ - LIMOILOU		
Intersection	Approche	Période d'interdiction
Grande Allée Ouest / Wolfe-Montcalm, avenue	ouest	En tout temps
Henri-Bourassa, boulevard / 18 ^e Rue	nord	En tout temps
	sud	De 7 heures à 22 heures
	est	En tout temps
	ouest	De 7 heures à 22 heures
Henri-Bourassa, boulevard / 22 ^e Rue	nord	De 7 heures à 22 heures, de mai à octobre
Henri-Bourassa, boulevard / 24 ^e Rue	sud	De 7 heures à 22 heures, de mai à octobre
Henri-Bourassa, boulevard / Accès stationnement P5	sud	En tout temps
Henri-Bourassa, boulevard / Canardière, chemin de la	nord	En tout temps
	sud	En tout temps
	est	En tout temps
	ouest	En tout temps
Honoré-Mercier, avenue / Abraham, côte d'	nord	En tout temps
	ouest	En tout temps
Honoré-Mercier, avenue / D'Aiguillon, rue	nord	En tout temps
	sud	En tout temps
Honoré-Mercier, avenue / Dauphine, rue	sud	En tout temps
Honoré-Mercier, avenue / René-Lévesque Est, boulevard	nord	En tout temps
	ouest	En tout temps
Honoré-Mercier, avenue / Saint-Jean, rue	sud	En tout temps
Honoré-Mercier, avenue / Saint-Joachim, rue	nord	En tout temps

ANNEXE IV

INTERDICTION D'EFFECTUER UN VIRAGE À DROITE AU FEU ROUGE RÉSEAU ARTÉRIEL À L'ÉCHELLE DE L'AGGLOMÉRATION

ARRONDISSEMENT DE LA CITÉ - LIMOILOU		
Intersection	Approche	Période d'interdiction
Jean-Lesage, boulevard / Accès privés 300 et 333 boulevard Jean-Lesage (SAAQ)	sud	En tout temps
	ouest	En tout temps
Jean-Lesage, boulevard / Gare-du-Palais, rue de la	nord	En tout temps
	sud	En tout temps
Marché-Champlain, Rue du / Traversiers, Rue des	ouest	En tout temps
Marie-de-l'Incarnation, rue / D'Ailleboust, rue	nord	En tout temps
	sud	En tout temps
Marie-de-l'Incarnation, rue / Guyart, rue	nord	En tout temps
	sud	En tout temps
Marie-de-l'Incarnation, rue / Kirouac, rue	nord	En tout temps
	sud	En tout temps
Marie-de-l'Incarnation, rue / Montmartre, rue de	nord	En tout temps
	sud	En tout temps
Marie-de-l'Incarnation, rue / Oblats, avenue des	nord	En tout temps
	sud	En tout temps
Marie-de-l'Incarnation, rue / Pente-Douce, côte de la	nord	En tout temps
Marie-de-l'Incarnation, rue / Raoul-Jobin, rue	nord	En tout temps
	sud	En tout temps
Marie-de-l'Incarnation, rue / Saint-Bernard, rue	nord	En tout temps
	sud	En tout temps
Marie-de-l'Incarnation, rue / Saint-Vallier Ouest, rue	nord	En tout temps
	sud	En tout temps

ANNEXE IV

INTERDICTION D'EFFECTUER UN VIRAGE À DROITE AU FEU ROUGE RÉSEAU ARTÉRIEL À L'ÉCHELLE DE L'AGGLOMÉRATION

ARRONDISSEMENT DE LA CITÉ - LIMOILOU		
Intersection	Approche	Période d'interdiction
Pente-Douce, côte de la / Belvédère, avenue	sud	En tout temps
Pente-Douce, côte de la / Chouinard, avenue	ouest	En tout temps
Pointe-aux-Lièvres, rue de la / Croix-Rouge, rue de la	est	De 7 heures à 22 heures
	ouest	En tout temps
René-Lévesque Est, boulevard / Claire-Fontaine, rue de	est	De 7 heures à 22 heures
	ouest	En tout temps
René-Lévesque Est, boulevard / De La Chevrotière, rue	ouest	En tout temps
René-Lévesque Est, boulevard / Jean-Jacques-Bertrand, rue / Louis-Alexandre-Taschereau, rue	est	En tout temps
	ouest	En tout temps
René-Lévesque Est, boulevard / Turnbull, avenue	ouest	En tout temps
René-Lévesque Ouest, boulevard / Belvédère, avenue	est	De 7 heures à 22 heures
	ouest	De 7 heures à 22 heures
René-Lévesque Ouest, boulevard / Braves, avenue des (privée)	est	En tout temps
	ouest	En tout temps
René-Lévesque Ouest, boulevard / Brown, avenue	est	De 7 heures à 22 heures
	ouest	De 7 heures à 22 heures
René-Lévesque Ouest, boulevard / Calixa-Lavallée, avenue	nord	En tout temps
	est	En tout temps
René-Lévesque Ouest, boulevard / Cartier, avenue	est	En tout temps
	ouest	En tout temps
René-Lévesque Ouest, boulevard / De Bougainville, avenue	ouest	En tout temps
René-Lévesque Ouest, boulevard / De Bourlamaque, avenue	ouest	En tout temps

ANNEXE IV

INTERDICTION D'EFFECTUER UN VIRAGE À DROITE AU FEU ROUGE RÉSEAU ARTÉRIEL À L'ÉCHELLE DE L'AGGLOMÉRATION

ARRONDISSEMENT DE LA CITÉ - LIMOILOU		
Intersection	Approche	Période d'interdiction
René-Lévesque Ouest, boulevard / De Salaberry, avenue	est	En tout temps
	ouest	En tout temps
René-Lévesque Ouest, boulevard / Érables, avenue des	est	De 7 heures à 22 heures
	ouest	De 7 heures à 22 heures
René-Lévesque Ouest, boulevard / Gérard-Morisset, rue	est	De 7 heures à 22 heures
René-Lévesque Ouest, boulevard / Holland, avenue	est	En tout temps
	ouest	En tout temps
René-Lévesque Ouest, boulevard / Joffre, avenue	est	En tout temps
René-Lévesque Ouest, boulevard / Maguire, avenue / Painchaud, avenue	est	En tout temps
	ouest	En tout temps
René-Lévesque Ouest, boulevard / Marguerite-Bourgeoys, avenue	est	En tout temps
Saint-André, quai / Saint-Pierre, rue	est	En tout temps
	ouest	En tout temps
Saint-Paul, rue / Jean-Lesage, boulevard / Vallière, rue	nord	En tout temps
Saint-Paul, rue / Saint-André, quai / Dinan, côte / Joseph-Samson, pont-tunnel	est	En tout temps
Saint-Sacrement, avenue / Borne, rue / Semple, rue	nord	En tout temps
Sainte-Anne, boulevard / Mailloux, avenue	est	En tout temps
	ouest	En tout temps
Sainte-Foy, chemin / Belvédère, avenue	nord	En tout temps
	ouest	En tout temps

ANNEXE IV

INTERDICTION D'EFFECTUER UN VIRAGE À DROITE AU FEU ROUGE RÉSEAU ARTÉRIEL À L'ÉCHELLE DE L'AGGLOMÉRATION

ARRONDISSEMENT DE LA CITÉ - LIMOILOU		
Intersection	Approche	Période d'interdiction
Sainte-Foy, chemin / Calixa-Lavallée, avenue	nord	En tout temps
	sud	En tout temps
	ouest	En tout temps
	est	En tout temps
Sainte-Foy, chemin / Ernest-Gagnon, avenue	ouest	En tout temps
	est	En tout temps
Sainte-Foy, chemin / Eymard, rue	ouest	En tout temps
	nord	En tout temps
Sainte-Foy, chemin / Holland, avenue / Saint-Sacrement, avenue	est	En tout temps
	ouest	En tout temps
	est	En tout temps
Sainte-Foy, chemin / Jésuites, avenue des	ouest	En tout temps
	est	En tout temps
Sainte-Foy, chemin / Joffre, avenue	ouest	En tout temps
	est	En tout temps
Sainte-Foy, chemin / Marguerite-Bourgeoys, avenue	ouest	En tout temps
	est	En tout temps
Sainte-Foy, chemin / Père-Pelletier, avenue du	est	En tout temps
Sainte-Foy, chemin / Vimy, avenue de	ouest	En tout temps
	ouest	De 7 heures à 22 heures
Wilfrid-Hamel, boulevard / De Meulles, rue	ouest	En tout temps
Wilfrid-Hamel, boulevard / Eugène-Lamontagne, avenue	sud	De 7 heures à 22 heures

ANNEXE IV

INTERDICTION D'EFFECTUER UN VIRAGE À DROITE AU FEU ROUGE RÉSEAU ARTÉRIEL À L'ÉCHELLE DE L'AGGLOMÉRATION

ARRONDISSEMENT DE LA CITÉ - LIMOILOU		
Intersection	Approche	Période d'interdiction
Wilfrid-Hamel, boulevard / Exposition, rue de l' / Pointe-aux-Lièvres, rue de la	est	De 7 heures à 22 heures

ANNEXE IV

INTERDICTION D'EFFECTUER UN VIRAGE À DROITE AU FEU ROUGE RÉSEAU ARTÉRIEL À L'ÉCHELLE DE L'AGGLOMÉRATION

ARRONDISSEMENT DES RIVIÈRES		
Intersection	Approche	Période d'interdiction
Bastien, boulevard / Charmont, rue / Saint-Charles, rue	est	De 7 heures à 16 heures, du lundi au vendredi
	ouest	De 7 heures à 16 heures, du lundi au vendredi
Bastien, boulevard / Chauveau, avenue / Érables, côtes des	nord	En tout temps
Bastien, boulevard / Lespérance, avenue / Louis-Bélanger, rue	est	En tout temps
	ouest	En tout temps
Bastien, boulevard / Savard, boulevard / Accès privé	est	En tout temps
	ouest	De 7 heures à 16 heures, du lundi au vendredi
Chauveau, avenue / Coursol, rue	est	En tout temps
	ouest	En tout temps
Chauveau, avenue / Henri-IV, autoroute (bretelles direction nord)	est	De 7 heures à 22 heures, de mai à octobre
Lebourgneuf, boulevard / Accès privé (Assurance-Promutuel-2000, boulevard Lebourgneuf)	nord	De 7 heures à 22 heures
	est	De 7 heures à 22 heures
Lebourgneuf, boulevard / Accès privé (Les Galeries et Krispy Kreme-1560)	nord	De 7 heures à 22 heures
	est	De 7 heures à 22 heures
Lebourgneuf, boulevard / Accès privé (Les Galeries et WalMart-1700)	nord	De 7 heures à 22 heure
	est	De 7 heures à 22 heure
Lebourgneuf, boulevard / Accès privé (RBC-1260 et Complexe Sodikor-1305)	nord	De 7 heures à 22 heure
	est	De 7 heures à 22 heure
Lebourgneuf, boulevard / Bouvier, rue	ouest	De 7 heures à 22 heures
Lebourgneuf, boulevard / Brumes, rue des / Accès privé	est	De 7 heures à 22 heures
Lebourgneuf, boulevard / De Celles, rue	est	De 7 heures à 22 heures

ANNEXE IV

INTERDICTION D'EFFECTUER UN VIRAGE À DROITE AU FEU ROUGE RÉSEAU ARTÉRIEL À L'ÉCHELLE DE L'AGGLOMÉRATION

ARRONDISSEMENT DES RIVIÈRES		
Intersection	Approche	Période d'interdiction
Lebourgneuf, boulevard / Galeries, boulevard des	est	De 7 heures à 22 heures
	ouest	En tout temps
Lebourgneuf, boulevard / Gerbes, avenue des / Accès privé	est	De 7 heures à 22 heures
	ouest	De 7 heures à 22 heures
Lebourgneuf, boulevard / Gradins, boulevard des	est	De 7 heures à 22 heures
Lebourgneuf, boulevard / Griotte, rue de la / Accès privé	est	De 7 heures à 22 heures
Lebourgneuf, boulevard / Le Mesnil, rue / Accès privé	est	De 7 heures à 22 heures
Lebourgneuf, boulevard / Rive-Boisée Sud, rue de la	est	De 7 heures à 22 heures
Louis-XIV, boulevard / Léo-Lessard, rue / Voisinage, rue du	est	En tout temps
Masson, boulevard / De Musset, rue	nord	De 7 heures à 16 heures, du lundi au vendredi
Masson, boulevard / Michelet, rue / Accès privé	nord	En tout temps
	est	En tout temps
Masson, boulevard / Morand, rue	sud	De 7 heures à 22 heures
Masson, boulevard / Père-Lelièvre, boulevard	nord	En tout temps
	sud	En tout temps
	est	En tout temps
Ormière, boulevard de l' / Armand-Viau, rue	est	En tout temps
Ormière, boulevard de l' / Auvergne, boulevard de l' / Accès privé	sud	En tout temps
Ormière, boulevard de l' / Fontenelle, boulevard	nord	De 7 heures à 22 heures
Père-Lelièvre, boulevard / Antonin-Marquis, rue	est	En tout temps
	ouest	En tout temps

ANNEXE IV

INTERDICTION D'EFFECTUER UN VIRAGE À DROITE AU FEU ROUGE RÉSEAU ARTÉRIEL À L'ÉCHELLE DE L'AGGLOMÉRATION

ARRONDISSEMENT DES RIVIÈRES		
Intersection	Approche	Période d'interdiction
Père-Lelièvre, boulevard / Âtre, rue de l' / Accès privé	nord	En tout temps
	est	En tout temps
	ouest	En tout temps
Père-Lelièvre, boulevard / Central, boulevard	sud	En tout temps
	ouest	En tout temps
Père-Lelièvre, boulevard / Darveau, rue / Accès privé	sud	En tout temps
	est	En tout temps
	ouest	En tout temps
Père-Lelièvre, boulevard / Labrecque, rue	est	En tout temps
Père-Lelièvre, boulevard, Monaco, boulevard de / Accès privé	sud	En tout temps
	est	En tout temps
	ouest	En tout temps
Père-Lelièvre, boulevard / Neuville, boulevard	est	En tout temps
	ouest	En tout temps
Père-Lelièvre, boulevard / Raymond-Blouin, avenue / Accès privé	est	De 7 heures à 22 heures
	ouest	De 7 heures à 22 heures
Pierre-Bertrand, boulevard / Beaucage, rue	nord	De 7 heures à 22 heures
	sud	En tout temps
Pierre-Bertrand, boulevard / Bouvier, rue	est	En tout temps
Pierre-Bertrand, boulevard / Chabot, rue	nord	De 7 heures à 22 heures
	sud	De 7 heures à 22 heures

ANNEXE IV

INTERDICTION D'EFFECTUER UN VIRAGE À DROITE AU FEU ROUGE RÉSEAU ARTÉRIEL À L'ÉCHELLE DE L'AGGLOMÉRATION

ARRONDISSEMENT DES RIVIÈRES		
Intersection	Approche	Période d'interdiction
Pierre-Bertrand, boulevard / Desrochers, rue / Samson, rue	nord	De 7 heures à 22 heures, de mai à octobre
	sud	De 7 heures à 22 heures, de mai à octobre
Pierre-Bertrand, boulevard / Lebourgneuf, boulevard	nord	De 7 heures à 22 heures
	est	De 7 heures à 22 heures
Pierre-Bertrand, boulevard / Nolin, rue / Victor-Delamarre, rue	sud	En tout temps
Robert-Bourassa, boulevard / Chauveau, avenue	nord	En tout temps
	ouest	En tout temps
	est	En tout temps
Wilfrid-Hamel, boulevard / Bourdages, rue / Soumande, rue	est	En tout temps
Wilfrid-Hamel, boulevard / Fleur-de-Lys, rue	est	En tout temps
	ouest	En tout temps
Wilfrid-Hamel, boulevard / Marie-de-l'Incarnation, rue / Plante, avenue	sud	En tout temps
Wilfrid-Hamel, boulevard / Masson, boulevard	nord	De 7 heures à 22 heures
	est	De 7 heures à 22 heures
	ouest	De 7 heures à 22 heures
Wilfrid-Hamel, boulevard / Monseigneur-Plessis, rue	est	De 7 heures à 22 heures
	ouest	De 7 heures à 22 heures
Wilfrid-Hamel, boulevard / Père-Lelièvre, boulevard / Accès privé	sud	En tout temps
	est	En tout temps
	ouest	En tout temps

ANNEXE IV

INTERDICTION D'EFFECTUER UN VIRAGE À DROITE AU FEU ROUGE RÉSEAU ARTÉRIEL À L'ÉCHELLE DE L'AGGLOMÉRATION

ARRONDISSEMENT DES RIVIÈRES		
Intersection	Approche	Période d'interdiction
Wilfrid-Hamel, boulevard / Pierre-Bertrand, boulevard / Accès privé	nord	De 7 heures à 22 heures
	est	De 7 heures à 22 heures
	ouest	De 7 heures à 22 heures
Wilfrid-Hamel, boulevard / Pont-Scott, avenue du / Accès privé	ouest	En tout temps
Wilfrid-Hamel, boulevard / Proulx, avenue / Accès privé	est	De 7 heures à 22 heures
	ouest	De 7 heures à 22 heures
Wilfrid-Hamel, boulevard / Saint-Sacrement, avenue	sud	En tout temps

ANNEXE IV

INTERDICTION D'EFFECTUER UN VIRAGE À DROITE AU FEU ROUGE RÉSEAU ARTÉRIEL À L'ÉCHELLE DE L'AGGLOMÉRATION

ARRONDISSEMENT DE SAINTE-FOY-SILLERY-CAP-ROUGE		
Intersection	Approche	Période d'interdiction
Chauveau Ouest, boulevard / Benjamin-Sulte, avenue	est	De 7 heures à 16 heures, du lundi au vendredi
	ouest	De 7 heures à 16 heures, du lundi au vendredi
Chauveau Ouest, boulevard / Chauveau, avenue / Henri-IV, autoroute (bretelles direction sud)	est	De 7 heures à 22 heures, de mai à octobre
Chauveau Ouest, boulevard / Étincelle, rue de l'	est	De 7 heures à 16 heures, du lundi au vendredi
	ouest	De 7 heures à 16 heures, du lundi au vendredi
Église, route de l' / Jules-Dallaire, rue / Accès privé	nord	En tout temps
	sud	En tout temps
Église, route de l' / Marianna-O'Gallagher, rue	nord	De 7 heures à 22 heures
Église, route de l' / Roland-Beaudin, avenue / L'Isle-Dieu, avenue	nord	De 7 heures à 22 heures
	sud	En tout temps
Église, route de l' / Wilfrid-Légaré, rue / Accès privé	nord	En tout temps
Laurier, boulevard / Chanoine-Morel, avenue du	ouest	En tout temps
Laurier, boulevard / Germain-des-Prés, avenue de	est	En tout temps
Laurier, boulevard / Holland, avenue / Grande Allée Ouest	ouest	De 7 heures à 22 heures
Laurier, boulevard / Hôpital CHUL (Laurier), lien piétonnier	ouest	En tout temps
Laurier, boulevard / Joseph-Rousseau, avenue	est	En tout temps
	ouest	En tout temps
Laurier, boulevard / Maguire, avenue	est	En tout temps
	ouest	En tout temps
Laurier, boulevard / Marguerite-Bourgeoys, avenue	est	En tout temps
Laurier, boulevard / Père-Vaultier, avenue du	ouest	En tout temps
Laurier, boulevard / René-Lévesque Ouest, boulevard / Gouverneurs, avenue des	ouest	En tout temps

ANNEXE IV

INTERDICTION D'EFFECTUER UN VIRAGE À DROITE AU FEU ROUGE RÉSEAU ARTÉRIEL À L'ÉCHELLE DE L'AGGLOMÉRATION

ARRONDISSEMENT DE SAINTE-FOY-SILLERY-CAP-ROUGE		
Intersection	Approche	Période d'interdiction
Laurier, boulevard / Robert-Bourassa, autoroute	nord	De 7 heures à 22 heures
	est	De 7 heures à 22 heures
	ouest	En tout temps
Laurier, boulevard / Sauvé, rue / Accès privé (stationnement Place Sainte-Foy)	ouest	En tout temps
McCartney, avenue / Grandjean, rue	ouest	En tout temps
McCartney, avenue / Pie-XII, boulevard	ouest	De 7 heures à 22 heures
Quatre-Bourgeois, chemin des / Amanda-Savard, rue	ouest	En tout temps
Quatre-Bourgeois, chemin des / Bégon, avenue	est	De 7 heures à 22 heures
	ouest	De 7 heures à 22 heures
Quatre-Bourgeois, chemin des / Bourgogne, avenue de	est	En tout temps
	ouest	En tout temps
Quatre-Bourgeois, chemin des / De Villers, rue / Samuel-King, rue	est	De 7 heures à 22 heures
	ouest	De 7 heures à 22 heures
Quatre-Bourgeois, chemin des / Dosquet, rue	ouest	De 7 heures à 22 heures
Quatre-Bourgeois, chemin des / Duchesneau, avenue	est	De 7 heures à 22 heures
	ouest	De 7 heures à 22 heures
Quatre-Bourgeois, chemin des / Église, route de l'	sud	De 7 heures à 22 heures
	ouest	De 7 heures à 22 heures
Quatre-Bourgeois, chemin des / Monseigneur-Grandin, rue / Roland-Beaudin, avenue	est	En tout temps
	ouest	En tout temps
Quatre-Bourgeois, chemin des / Médecine, avenue de la (privée) / Prével, place de	sud	En tout temps
	ouest	En tout temps

ANNEXE IV

INTERDICTION D'EFFECTUER UN VIRAGE À DROITE AU FEU ROUGE RÉSEAU ARTÉRIEL À L'ÉCHELLE DE L'AGGLOMÉRATION

ARRONDISSEMENT DE SAINTE-FOY-SILLERY-CAP-ROUGE		
Intersection	Approche	Période d'interdiction
Quatre-Bourgeois, chemin des / Noël-Carter, rue	ouest	De 7 heures à 22 heures
Quatre-Bourgeois, chemin des / Robert-Bourassa, autoroute / Vallon, route du	ouest	De 7 heures à 22 heures
	est	De 7 heures à 22 heures
Quatre-Bourgeois, chemin des / Wilfrid-Pelletier, avenue	est	De 7 heures à 22 heures
	ouest	De 7 heures à 22 heures
Quatre-Bourgeois, chemin des / Wolfe, avenue	ouest	De 7 heures à 22 heures
Sainte-Foy, chemin / Alain, rue / Accès privé (école primaire Cœur-Vaillant – Campanile)	est	En tout temps
	ouest	De 7 heures à 16 heures, du lundi au vendredi
Sainte-Foy, chemin / Arthur-Rousseau, rue	ouest	De 7 heures à 22 heures
Sainte-Foy, chemin / Beauregard, rue	ouest	De 7 heures à 22 heures
Sainte-Foy, chemin / Chanoine-Scott, avenue du	ouest	En tout temps
Sainte-Foy, chemin / Chevreumont, avenue	est	De 7 heures à 22 heures
Sainte-Foy, chemin / De Villers, rue	ouest	En tout temps
Sainte-Foy, chemin / Église, route de l'	ouest	De 7 heures à 16 heures, du lundi au vendredi
Sainte-Foy, chemin / Jacques-Berthiaume, rue	est	De 7 heures à 16 heures, du lundi au vendredi
Sainte-Foy, chemin / Mélèzes, rue des	est	En tout temps
	ouest	En tout temps
Sainte-Foy, chemin / Moreau, avenue	est	De 7 heures à 16 heures, du lundi au vendredi
	ouest	De 7 heures à 16 heures, du lundi au vendredi
Sainte-Foy, chemin / Myrand, avenue	est	De 7 heures à 22 heures
	ouest	En tout temps
Sainte-Foy, chemin / Nérée-Tremblay, avenue	est	En tout temps

ANNEXE IV

INTERDICTION D'EFFECTUER UN VIRAGE À DROITE AU FEU ROUGE RÉSEAU ARTÉRIEL À L'ÉCHELLE DE L'AGGLOMÉRATION

ARRONDISSEMENT DE SAINTE-FOY-SILLERY-CAP-ROUGE		
Intersection	Approche	Période d'interdiction
Sainte-Foy, chemin / Quatre-Bourgeois, chemin des	nord	En tout temps
	est	En tout temps
Sainte-Foy, chemin / Robert-Bourassa, autoroute / Vallon, route du	ouest	En tout temps
Sainte-Foy, chemin / Séminaire, avenue du (privée) / Accès privé	nord	En tout temps
	sud	En tout temps
	est	En tout temps
	ouest	En tout temps
Versant-Nord, boulevard du / Frank-Carrel, rue / Charest Est, autoroute / Robert-Bourassa, autoroute	ouest	En tout temps
Wilfrid-Hamel, boulevard / Aéroport, route de l' / Duplessis, autoroute	est	De 7 heures à 22 heures
	ouest	De 7 heures à 22 heures

ANNEXE IV

INTERDICTION D'EFFECTUER UN VIRAGE À DROITE AU FEU ROUGE RÉSEAU ARTÉRIEL À L'ÉCHELLE DE L'AGGLOMÉRATION

ARRONDISSEMENT DE CHARLESBOURG		
Intersection	Approche	Période d'interdiction
1 ^{re} Avenue / 41 ^e Rue Est / 41 ^e Rue Ouest	nord	En tout temps
	sud	En tout temps
	est	En tout temps
	ouest	En tout temps
1 ^{re} Avenue / 45 ^e Rue Est / 45 ^e Rue Ouest	nord	De 7 heures à 22 heures
	sud	De 7 heures à 22 heures
1 ^{re} Avenue / 46 ^e Rue Est / 46 ^e Rue Ouest	nord	De 7 heures à 22 heures
	sud	De 7 heures à 22 heures
1 ^{re} Avenue / 47 ^e Rue Est / 47 ^e Rue Ouest	nord	De 7 heures à 22 heures
	sud	De 7 heures à 22 heures
1 ^{re} Avenue / 52 ^e Rue Est / 52 ^e Rue Ouest	nord	En tout temps
	sud	En tout temps
2 ^e Avenue Ouest / 41 ^e Rue Ouest	est	De 7 heures à 22 heures
3 ^e Avenue Ouest / 41 ^e Rue Ouest	nord	De 7 heures à 22 heures
	est	De 7 heures à 22 heures
3 ^e Avenue Ouest / 42 ^e Rue Ouest	sud	En tout temps
3 ^e Avenue Ouest / 52 ^e Rue Ouest	nord	En tout temps
	sud	En tout temps
3 ^e Avenue Ouest / 55 ^e Rue Ouest	sud	En tout temps
4 ^e Avenue Est / 41 ^e Rue Est	nord	En tout temps
	ouest	En tout temps

ANNEXE IV

INTERDICTION D'EFFECTUER UN VIRAGE À DROITE AU FEU ROUGE RÉSEAU ARTÉRIEL À L'ÉCHELLE DE L'AGGLOMÉRATION

ARRONDISSEMENT DE CHARLESBOURG		
Intersection	Approche	Période d'interdiction
4 ^e Avenue Est / 46 ^e Rue Est	sud	En tout temps
	est	En tout temps
Atrium, boulevard de l' / 55 ^e Rue Ouest / 4 ^e Avenue Ouest	ouest	En tout temps
Atrium, boulevard de l' / 57 ^e Rue Ouest /	nord	De 7 heures à 22 heures
	sud	De 7 heures à 22 heures
Atrium, boulevard de l' / Francis-Byrne, rue / Accès privé	est	De 7 heures à 22 heures
	ouest	De 7 heures à 22 heures
Henri-Bourassa, boulevard / 41 ^e Rue Est / Antoine-Silvy, rue	nord	De 7 heures à 22 heures, de mai à octobre
Henri-Bourassa, boulevard / 46 ^e Rue Est / Nemours, rue de	sud	En tout temps
	est	De 7 heures à 22 heures
	ouest	De 7 heures à 22 heures
Henri-Bourassa, boulevard / 70 ^e Rue Est	nord	De 7 heures à 22 heures
	sud	De 7 heures à 22 heures
Henri-Bourassa, boulevard / 76 ^e Rue Est	nord	De 7 heures à 22 heures
	sud	De 7 heures à 22 heures
Henri-Bourassa, boulevard / 83 ^e Rue Est	nord	En tout temps
Henri-Bourassa, boulevard / Accès privé (4545, boulevard Henri-Bourassa et Provigo)	nord	De 7 heures à 22 heures, de mai à octobre
Henri-Bourassa, boulevard / Cloutier, boulevard / Accès privé	nord	En tout temps
	sud	En tout temps
Henri-Bourassa, boulevard / Cyprès, rue des / Accès privé	sud	De 7 heures à 22 heures
Henri-Bourassa, boulevard / Daim, rue du / Loutres, rue des	nord	En tout temps
	sud	En tout temps

ANNEXE IV

INTERDICTION D'EFFECTUER UN VIRAGE À DROITE AU FEU ROUGE RÉSEAU ARTÉRIEL À L'ÉCHELLE DE L'AGGLOMÉRATION

ARRONDISSEMENT DE CHARLESBOURG		
Intersection	Approche	Période d'interdiction
Henri-Bourassa, boulevard / Jean-Talon Est, boulevard / Jean-Talon Ouest, boulevard	nord	De 7 heures à 22 heures
	sud	De 7 heures à 22 heures
Henri-Bourassa, boulevard / Louis-XIV, boulevard	nord	En tout temps
	sud	En tout temps
	est	En tout temps
	ouest	En tout temps
Henri-Bourassa, boulevard / Mathieu, boulevard / Accès privé	nord	De 7 heures à 22 heures
	sud	De 7 heures à 22 heures
Henri-Bourassa, boulevard / Nice, rue de / Périgord, rue du	nord	De 7 heures à 16 heures, du lundi au vendredi
	sud	De 7 heures à 16 heures, du lundi au vendredi
Henri-Bourassa, boulevard / Orchidées, rue des / Accès privé	nord	De 7 heures à 22 heures
	sud	De 7 heures à 22 heures
Henri-Bourassa, boulevard / Orsainville, rue d'	sud	De 7 heures à 22 heures
Henri-Bourassa, boulevard / Roses, rue des / Martinets, rue des	sud	En tout temps
	nord	En tout temps
Henri-Bourassa, boulevard / Santolines, rue des	sud	En tout temps
Henri-Bourassa, boulevard / Terminus RTC / Accès privé	nord	De 7 heures à 22 heures
Louis-XIV, boulevard / 1 ^{re} Avenue	est	En tout temps
	ouest	En tout temps
Louis-XIV, boulevard / 10 ^e Avenue Est	ouest	De 7 heures à 22 heures
Louis-XIV, boulevard / Mathieu, boulevard	ouest	En tout temps

ANNEXE IV

INTERDICTION D'EFFECTUER UN VIRAGE À DROITE AU FEU ROUGE RÉSEAU ARTÉRIEL À L'ÉCHELLE DE L'AGGLOMÉRATION

ARRONDISSEMENT DE CHARLESBOURG		
Intersection	Approche	Période d'interdiction
Louis-XIV, boulevard / Astrid, rue	est	En tout temps
	ouest	De 7 heures à 22 heures
Louis-XIV, boulevard / Bourg-Royal, avenue du	est	De 7 heures à 22 heures
	ouest	De 7 heures à 22 heures
Louis-XIV, boulevard / Cloutier, boulevard	est	En tout temps
	ouest	De 7 heures à 22 heures
Louis-XIV, boulevard / Loiret, boulevard du	est	De 7 heures à 22 heures
Louis-XIV, boulevard / Trudelle, avenue	est	En tout temps
	ouest	De 7 heures à 22 heures
Nemours, rue de / De Gaulle, avenue / Félix-Leclerc, autoroute	est	En tout temps

ANNEXE IV

INTERDICTION D'EFFECTUER UN VIRAGE À DROITE AU FEU ROUGE RÉSEAU ARTÉRIEL À L'ÉCHELLE DE L'AGGLOMÉRATION

ARRONDISSEMENT DE BEAUPORT		
Intersection	Approche	Période d'interdiction
Bourg-Royal, avenue du / Alexandra, rue / Cambronne, rue	nord	En tout temps
Bourg-Royal, avenue du / Carrefour, rue du / Accès privé	nord	En tout temps
Bourg-Royal, avenue du / Rhéaume, rue / Accès privé	nord	De 7 heures à 22 heures
	sud	De 7 heures à 22 heures
Louis-XIV, boulevard / Glinel, rue / Saint-Michel, avenue	est	De 7 heures à 16 heures, du lundi au vendredi
	ouest	De 7 heures à 16 heures, du lundi au vendredi
Louis-XIV, boulevard / Raymond, boulevard	ouest	En tout temps
Louis-XIV, boulevard / Seigneuriale, rue	est	De 7 heures à 16 heures, du lundi au vendredi
	ouest	De 7 heures à 16 heures, du lundi au vendredi
Raymond, boulevard / Nordique, avenue	nord	De 7 heures à 22 heures
Royal, chemin / Sanctuaire, avenue du	ouest	En tout temps
Royale, avenue / Chutes, boulevard des / Accès privé	nord	En tout temps
	ouest	En tout temps
Royale, avenue / Seigneuriale, rue	est	En tout temps
Royale, avenue / Temple, rue du	est	De 7 heures à 22 heures
	ouest	De 7 heures à 22 heures
Seigneuriale, rue / Cambronne, rue / Vents, rue des	nord	En tout temps

ANNEXE IV

INTERDICTION D'EFFECTUER UN VIRAGE À DROITE AU FEU ROUGE RÉSEAU ARTÉRIEL À L'ÉCHELLE DE L'AGGLOMÉRATION

ARRONDISSEMENT DE LA HAUTE-SAINT-CHARLES		
Intersection	Approche	Période d'interdiction
Ormière, boulevard de l'/ Blain, rue	nord	De 7 heures à 22 heures
	sud	De 7 heures à 22 heures
Ormière, boulevard de l'/ Chauveau, avenue	nord	En tout temps
	sud	En tout temps
	est	En tout temps
Ormière, boulevard de l'/ Johnny-Parent, boulevard	sud	De 7 heures à 22 heures
Ormière, boulevard de l'/ Miramont, rue / Accès privé	est	En tout temps
	nord	En tout temps
Ormière, boulevard de l'/ Racine, rue / Accès privé	nord	En tout temps
	sud	En tout temps
	ouest	En tout temps
	est	En tout temps
Pie-XI Nord, boulevard / Accès privés (École de la Chanterelle et 1065, boulevard Pie-XI Nord)	nord	De 7 heures à 16 heures, du lundi au vendredi
Pie-XI Nord, boulevard / Affaires, avenue des / Eurêka, rue	sud	En tout temps
Pie-XI Nord, boulevard / Industrielle, avenue / Etna, rue de l'	nord	De 7 heures à 22 heures
	sud	En tout temps
Pie-XI Nord, boulevard / Innovation, rue de l'/ Accès privé	nord	De 7 heures à 16 heures, du lundi au vendredi
	sud	En tout temps
Pie-XI Nord, boulevard / Montolieu, rue de	nord	De 7 heures à 16 heures, du lundi au vendredi
Pie-XI Sud, boulevard / Montagne Est, Avenue de la	sud	En tout temps

ANNEXE IV

INTERDICTION D'EFFECTUER UN VIRAGE À DROITE AU FEU ROUGE RÉSEAU ARTÉRIEL À L'ÉCHELLE DE L'AGGLOMÉRATION

ARRONDISSEMENT DE LA HAUTE-SAINT-CHARLES		
Intersection	Approche	Période d'interdiction
Racine, rue / Étudiants, boulevard des / Accès privé	est	En tout temps
Racine, rue / Hôpital, rue de l'	est	De 7 heures à 22 heures
	ouest	De 7 heures à 22 heures
Robert-Bourassa, boulevard / Bastien, boulevard	est	En tout temps
	ouest	En tout temps
	sud	En tout temps
Saint-Claude, boulevard et Accès privé 12155 boulevard Saint-Claude (École Saint-Claude)	sud	En tout temps
Sainte-Genève, route / Cormoran, du / Accès privé	est	En tout temps
	sud	En tout temps
	ouest	En tout temps
Sainte-Genève, route / Pie-XI Sud, boulevard	est	En tout temps

ANNEXE IV

INTERDICTION D'EFFECTUER UN VIRAGE À DROITE AU FEU ROUGE RÉSEAU ARTÉRIEL À L'ÉCHELLE DE L'AGGLOMÉRATION

L'ANCIENNE-LORETTE		
Intersection	Approche	Période d'interdiction
Wilfrid-Hamel, boulevard / Jules-Verne, avenue / accès privé	sud	En tout temps